



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



UNION EUROPÉENNE  
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Orléans, le 14/02/2023

### **Des balises GPS pour suivre deux outardes canepetières en région Centre-Val de Loire !**

**Pour mieux comprendre et ainsi mieux protéger les outardes canepetières, espèce classée en « danger critique » sur notre territoire, un mâle et une femelle ont été bagués et équipés de balises GPS miniatures à la fin du mois de mai 2022 sur le site Natura 2000 « Plateau de Chabris - La Chapelle Montmartin ». Les premières données sur leurs habitudes de comportement ont été analysées.**

Caractéristique des milieux agricoles, l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* bénéficie d'un statut de conservation défavorable. Elle est « en danger critique » en région Centre-Val de Loire sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Ses effectifs sont en déclin depuis une trentaine d'années en France, et plus particulièrement pour les populations migratrices du Centre-Ouest. Sur le site de Chabris, la population est passée d'une quinzaine de mâles chanteurs en 1995 à deux en 2022.



Une Zone de Protection Spéciale (ZPS) a ainsi été créée en 2004, sur proposition des acteurs du territoire, tous conscients du caractère emblématique de l'Outarde sur le plateau de Chabris. Ainsi intégré au réseau de sites européens Natura 2000, l'objectif a toujours été de développer une meilleure conciliation des activités sur ce territoire. La communauté de communes Chabris Pays de Bazelle est maître d'ouvrage de la ZPS et a confié l'animation du site à Biotopie. Indre Nature et la Chambre d'Agriculture de l'Indre constituent le groupement d'animation.

Dans le cadre d'une dynamique régionale portée par la DREAL et le Conservatoire d'Espaces Naturels du Centre-Val de Loire, animateur du Plan Régional d'Action (PRA) en faveur de l'espèce, de nouveaux projets émergent, destinés à renforcer l'efficacité de la politique de conservation. Préalablement à un potentiel renforcement de population, Landry Boussac (Ingénieur écologue - OFB) et Henry Borde (Chargé de Mission avifaune - Indre Nature) ont équipé un mâle et une femelle de bagues et balises GPS miniatures.

Financées par la DREAL, les balises permettront de connaître précisément les parcelles utilisées pour l'alimentation, la nidification, l'élevage des jeunes et les rassemblements post-nuptiaux (après reproduction) ainsi que les routes migratoires et les zones d'hivernage des individus du site.

Les premiers résultats montrent que les outardes apprécient en particulier les parcelles engagées en Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (MAEC), avec des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité : grande diversité végétale, présence de légumineuses, gestion en alternance de bandes travaillées et absence d'intervention entre le 15 mai et le 15 août sont autant de modes de gestion favorables à la fidélité de l'oiseau pour un site. En effet, en période de reproduction, l'habitat optimal est constitué d'une mosaïque de parcelles à couverts herbeux temporaires ou permanents. Que ce soit pour dissimuler un nid, pour parader ou selon les besoins alimentaires au

cours de la saison, mâle et femelle ne feront pas le même usage de leur espace. Le travail d'animation Natura 2000 fonctionne donc de concert avec le monde agricole : les échanges réguliers avec les agriculteurs permettent de faciliter l'accès aux parcelles pour la réalisation d'études et la protection des nichées.

En plus de compléter les inventaires de terrain indispensables au suivi de l'espèce, les balises offriront une réelle plus-value sur la dynamique de population à l'échelle régionale. Des déplacements jusqu'à 60 km de son domaine vital ont été observés et correspondent à une possible tentative de reponte dans un autre secteur, marquant la fin d'une saison de reproduction. Après s'être cantonnés à deux parcelles situées dans le Val-Fouzon, plus au sud du site, les oiseaux ont pris la direction de l'Espagne pour leur quartier d'hiver.

Cet outil précieux optimisera ainsi la stratégie de protection de l'espèce en répondant précisément à ses exigences écologiques. Les prochains périple migratoires des outardes seront donc suivis avec attention et l'expérience pourra être élargie à d'autres ZPS en région Centre-Val de Loire : Champeigne, Beauce et Conie.

**Informations complémentaires et photographies auprès de :**

Stéphanie Grosbois	DREAL	07.64.61.82.47	com.direction.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr
Henry Borde	Indre Nature	06.85.06.51.60	henry.borde@indrenature.net
Landry Boussac	DR OFB		landry.boussac@ofb.gouv.fr
Franck Leterme	Biotope	06.35.46.29.06	fleterme@biotope.fr